



SANI NET

MOUSSE ACTIVE ► NETTOYANTE ► ANTITARTRE ► DESODORISANTE ► DESINFECTANTE

Réf A 2 0 3 3 1 2

SYSTEME VISUEL
INDICATEUR COLORE
DE CONTROLE
DE L'APPLICATION

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation de nettoyage à base d'une combinaison d'agents de dégraissage et de surfactifs non ioniques sélectionnés pour leur aptitude à la biodégradabilité, de fonctions désinfectantes synergisées avec indicateur coloré de visualisation, d'application et d'activité de la mousse, conditionné en aérosol.

Contact alimentaire : Autorisé si rincé à l'eau potable après utilisation



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	1025 +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Légèrement alcaline.
. TENSION SUPERFICIELLE	39 dyne/cm
. ODEUR	Agréable de citron vert
. COULEUR	Bleue
G A Z P R O P U L S E U R	
. Propulseur hydrocarboné	

MOUSSE ACTIVE

Avec système indicateur de couleur **BLEUE** Pour

- **VISUALISER** que l'**application** soit bien **UNIFORME** sur les surfaces
- **CONTROLLER** que le **TEMPS** de **CONTACT** indispensable à la **DESINFECTION** soit respecté

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

PREVENTION DES MALADIES NOSOCOMIALES ET DES CONTAMINATIONS MANUPOORTEES PAR LES SURFACES UTILISEES EN COMMUN

- **MOUSSE ACTIVE**. Non caustique, non corrosive. **Ne renferme pas de formol, ni autres dérivés d'aldéhydes.**
- **POLYVALENTE** : **Elimine les salissures, souillures grasses, biofilms de microorganismes ou d'algues, dépôts mixtes de calcaires et savons, salissures corporelles, souillures organiques présentes sur les surfaces, évite l'apparition des traces de calcaire au séchage provenant d'eau de dureté élevée.**

→ Par ses fonctions germicides, contrôlées selon les normes européennes, apporte une action de nettoyage désinfection simultanée des surfaces.

. **Activité bactéricide** vérifiée selon les méthodes européennes suivantes :

- ❑ **NF EN 1040** traitement **bactéricide de base** sur germes tests : *Pseudomonas aeruginosa* (CIP 103 467), *Staphylococcus aureus* (CIP 4.83).
- ❑ **NF EN 1276** traitement **bactéricide en condition de saleté** (pv. efficacité NL/99309/3) sur germes tests : *Pseudomonas aeruginosa* (CIP 103 467), *Escherichia coli* (CIP 54127), *Staphylococcus aureus* (CIP4.83), *Enterococcus hirae* (CIP 5855)
- ❑ **NFT 72.301** traitement **bactéricide en condition de saleté** (pv. efficacité NL/01176/3) sur germe test : *Listeria monocytogenes* (CIP 54159)

. **Activité fongicide** vérifiée selon méthode européenne suivante :

- ❑ **NF EN 1275** traitement **fongicide** (p.v. efficacité NL/10288/1) sur germes tests suivants : *Candida albicans* (IP 4872) et *Aspergillus niger* (IP 1431.83)

SURFACES		UTILISATEURS
Surfaces chromées	Carrelages / Faïences	Collectivités - Milieu hospitalier
Inoxydables	Céramiques, marbre	Centres de soins
Alliages légers	Surfaces métalliques, plastiques	Centres de secours
Aluminium	Stratifiés	Samu - pompiers
Vitres	Surfaces peintes lessivables	Maisons de retraite
Sanitaires	Salles d'eau	Crèches
Surfaces polies	Cabines de douches	Cuisines
Robinetteries	Pommes de douches - Lavabos	Hôtelleries - Bars - Restaurants
Poignées de portes	Matériels utilisés en commun	Magasins / GMS
Mains courantes d'escaliers	Equipements de sports	Thalassothérapies - Sources thermales
Gardes corps de balcons		Piscines, salles de sports
Vitrines, présentoirs		



Révi



► **MOUSSE PRETE A L'EMPLOI, PORTATIF, ECONOMIQUE**
PAR SON ADHERENCE AUX SURFACES VERTICALES, PLAFOND, REDUIT
LES PERTES ET LES GASPILLAGES PAR RUISSELEMENTS



MODES ET DOSES D'EMPLOI

Bien agiter l'aérosol puis à 20 cm de la surface ; appliquer une fine couche uniforme de mousse active.

Temps de contact : Par la présence de l'indicateur coloré d'activité: Permet de vérifier que le temps nécessaire et exigé pour la désinfection des surfaces est respecté par la disparition effective de la coloration 5 Minutes après l'application

Pulvériser la mousse sur la surface à traiter



La coloration bleue, même sur un support blanc, permet de bien visualiser que l'application est uniforme

Laisser agir jusqu'à disparition de la couleur bleue
 (= 5 Minutes)



Selon le cas terminer par le passage d'une lingette à usage unique, d'une lavette, d'une éponge humide préalablement désinfectée ou par un rinçage complet à l'eau potable pour les surfaces pouvant se trouver au contact des aliments.

RECOMMANDATIONS

Contient 8.2% en masse de composants inflammables.

P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

Contient

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques
 - moins de 5% de : EDTA et sels

Usage biocide TP 02

Nom	Cas	Conc
N-ALKYL (C12-C18) -N,N-DIMÉTHYL-N-BENZYLAMMONIUM	68391-01-5	0.92 g/kg
CHLORURE D' ALKYL (C12/14) DIMETHYL ETHYL BENZYL AMMONIUM	85409-23-0	0.92 g/kg

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit.

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

. En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.



E.R.P. ; 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon- France
Téléphone : 04-78-83-03-06 Télécopie 04-72-20-02-71 Mobile : 06-10-16-11-68
Siret n° 420 383 648 00011 RCS Lyon TVA européenne FR 24 42 03 83 648 APE 4675 ZA
Site [http// www.produits-erp.com](http://www.produits-erp.com) Email produits.erp@wanadoo.fr